



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

*Recensement des personnes plus fragiles
sur le registre canicule*

A l'annonce par Météo France des fortes températures attendues cette fin de semaine, la Ville rappelle qu'en lien avec le Centre communal d'action sociale, elle offre, aux personnes plus fragiles (âgées, isolées ou en situation de handicap), la possibilité de se faire référencer sur le registre communal canicule.

4500 courriers du maire ont été adressés aux Niortais de 80 ans et plus pour leur proposer d'effectuer cette démarche.

Entre le 1^{er} juin et le 31 août, ces personnes seront toutes contactées par téléphone avant le déclenchement d'un seuil d'alerte pour un rappel des consignes, puis seront visitées pendant les épisodes de canicule.

Pour être référencé, il suffit de remplir en ligne un formulaire sur www.vivre-a-niort.com ou de contacter le CCAS par téléphone au numéro Vert gratuit 0.800 88 13 29 du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.